

—Qu'est-ce que vous me chantez là, mon cher créancier ? dit Raymond en haussant les épaules. Je vous paierai jusqu'au dernier centime. Sachez qu'un La Olémandorio n'a jamais tenu une dette ! Vous n'auriez ni lettres de change, ni billets à ordre, ni protêts, ni jugements exécutoires, quo ce serait la même chose !...

—A la bonne heure ! Voilà le langage d'un vrai gentilhomme !

—Mais patientez, que diable ! Je vous donne ma parole d'honneur que je serai marié dans trois semaines au plus tard, que tout sera décidé et terminé ce soir.

—J'attendrai ! je vous le promets. J'attendrai !

—Mais, malheureusement, je ne puis pas attendre, moi ! Il me faut ces cinq mille francs, que j'ai perdus cette nuit sur parole. Vous ne voudriez pas me laisser dans l'embarras ?

—Impossible ! Impossible ! Je suis à la côte ! Tout à fait à la côte.

—En faisant un petit effort ! Tenez ! je vais vous faire un billet de treize mille francs.

—Payable dans un mois ?

—Soit ! Cela fera un compte rond, treize cent quarante mille francs en tout ! Je savais bien que vous vous humaniserez ! Gromel tira son portefeuille, y prit cinq billets de mille francs et une feuille de papier timbré.

L'obligé et sympathique usurier de la rue Le Pelletier savait bien ce qu'il faisait.

Si, au lieu de l'acompte qu'il espérait obtenir ce jour-là, par la douceur ou par la menace, il consentait à faire un nouveau déboursé de cinq mille francs, s'il s'humanisait, comme le lui disait en souriant son débiteur, il entendait utiliser ce dernier sacrifice.

Les 3,000 pour cent d'intérêt qu'on lui offrait entraînent, certes, pour quelque chose dans sa résolution bienveillante. Mais il obéissait à un autre mobile.

Les reproches de Raymond lui avaient mis la puce à l'oreille. Il profitait de l'occasion pour considérer sa créance.

—Ainsi, mon cher vicomte, dit-il avec un aimable sourire, vous êtes bien sûr que votre mariage ne peut pas échouer ?

—Comment donc ! Puisque je vous affirme que, ce soir même, le jour de la cérémonie sera fixé, que la publication des bans...

—Ah ! vous savez ? interrompit M. Arthur Gromel ; jusqu'au dernier moment une jeune fille peut changer d'avis.

—Il n'y a pas de danger... Ma cousine m'adore... Bref, je vous garantis que je serai marié dans trois semaines au plus tard... et que vous serez payé jusqu'au dernier sou...

—Très bien, et j'ai pleine confiance en votre parole... Seulement, dans ce cas, vous ne risquez rien de me donner une garantie écrite ?

—Bien entendu.

—C'est à cette condition expresse, que je vous remets les cinq mille francs.

Le vicomte rougit légèrement. Il savait bien que les choses n'étaient pas aussi avancées qu'il le prétendait ; que M. le Monblant n'avait pris aucune espèce d'engagement ; qu'il en était réduit à un vague espoir.

Cependant il était trop besoigneux pour ne pas accepter, les yeux fermés, toutes les exigences du prêteur. Il permit et signa tout ce qu'on voulut, sans songer aux conséquences qui pourraient résulter d'une inexécution de ses promesses.

Avec l'habileté machiavélique particulière aux usuriers, M. Gromel ne remit les fonds qu'en échange d'un reçu longuement circonstancié et motivé qui, le cas échéant, pouvait devenir entre ses mains une arme terrible contre son débiteur.

—Allons, murmurait-il en se retirant, je suis bien certain d'être payé maintenant ! Mes 210,000 francs ne sont pas perdus ! Je serais en droit de déposer une plainte en escroquerie si le mariage n'est pas célébré dans un mois !... Si je ne suis pas soldé sur la dot, il faudra bien que le général s'exécute pour épargner à son fils des poursuites correctionnelles !... Ah ! mon sieur le vicomte, vous vous permettez d'éplucher mes comptes d'intérêts et de trouver mes diables trop cher ! Je vous tiens, à présent !... Je suis bien en règle et ne crains rien !

Raymond de la Olémond... n'avait pas complètement trompé son excellent Gromel, et n'avait menti qu'à moitié.

Le général, sa femme et son fils devaient, en effet, tenter, le jour même, un effort suprême et décisif auprès de Mathilde ; ils espéraient bien vaincre ses dernières résistances, lui arracher par surprise un consentement qu'elle refusait depuis plusieurs années, et annoncer à leurs amis, dans un dîner intime, préparé pour la circonstance, le prochain mariage de Raymond avec sa cousine.

(A SUIVRE)

Commencé le 28 Août 1884—(No 244).

AVANTAGES OFFERTS AU PUBLIC

A toute personne qui, maintenant, nous enverra le montant de sa souscription pour une année ou plus, recevra gratuitement, outre la prime à laquelle elle a droit, tous les numéros parus depuis le commencement de ces deux romans.

Par conséquent, une personne qui nous enverra \$1 recevra une magnifique collection d'une année, plus le journal pendant un an ; celles qui nous enverront \$2 recevront une collection complète de trois années de notre journal, et ce même journal pendant deux ans ; enfin, celles qui nous enverront \$3 recevront la collection complète depuis le 1^{er} Janvier 1881 à ce jour, soit près de quatre années, et le journal pendant trois autres années.

Afin de permettre au public de l'apprécier, nous enverrons, GRATUITEMENT, quelques copies du journal à toute personne qui nous fera parvenir son nom et son adresse, pourvu que ce soit en dehors des limites de la cité de Montréal.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnés avant que le prix de l'abonnement soit payé.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : — Un an, \$1 00 ; six mois, 50 cents, payables d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents : 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1^{er} janvier 1881 jusqu'à ce jour.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1^{er} janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

PREMIÈRE ANNÉE, 1880—Epuisée.

DEUXIÈME ANNÉE, 1881—*Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur*.—Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIÈME ANNÉE, 1882—*Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur (suite et fin), La grande Halle, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite*.—Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIÈME ANNÉE, 1883—*La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant (suite et fin), Les Drames de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière*.—Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

CINQUIÈME ANNÉE (1884)—Jusqu'au 1^{er} juillet—*Les Drames de l'Argent et La Meurtriers de l'Héritière (suite et fin)*.

MORNEAU & C^{ie}, ÉDITEURS,

Rue 1986.

475 rue Craig (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)